



HAL
open science

Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire

Muriel Darmon

► **To cite this version:**

Muriel Darmon. Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire. Singly, François. Famille et individualisation : Etre soi d'un âge à l'autre (Tome 2), L'Harmattan, pp.99-114, 2001, Logiques sociales. halshs-00971604

HAL Id: halshs-00971604

<https://shs.hal.science/halshs-00971604v1>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Muriel Darmon

Devenir “sans pareil” ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire

La fratrie peut apparaître comme le lieu d'une division du travail entre sociologie et psychologie. A la sociologie serait dévolue l'étude d'un "milieu socio-économique", ou "socioculturel", dont on postulerait la continuité et l'identité d'action sur les membres de la fratrie. En revanche, les différences qui s'élaborent à partir de ce terreau commun seraient d'une autre nature : individuelles, donc psychologiques. L'individualisation dans la fratrie ne pourrait à la rigueur être étudiée par la sociologie que lorsqu'elle s'opère à partir de différences de genre (l'étude des socialisations différentielles entre garçons et filles) ou de différences de rang dans la fratrie (les distinctions entre aînés et cadets). La sociologie n'aurait alors rien à dire sur un type de fratrie qui annule nécessairement ces différences : la fratrie gémellaire monosexuée. Les fratries gémellaires apparaissent en effet comme le lieu d'un "toutes choses égales par ailleurs" dans la mesure où elles évacuent d'emblée tous les contenus évidemment sociaux de la différence : l'origine sociale, comme dans la plupart des fratries à faible écart d'âge, mais aussi le sexe et l'âge.

L'enquête dont nous présentons ici les résultats a pourtant fait le pari d'examiner les processus de construction de l'identité dans des fratries de jumeaux garçons¹. L'analyse de la littérature psychologique sur la question a permis de retracer le contexte normatif dans lequel évoluent les discours familiaux sur la gémellité, et une enquête par entretiens a été réalisée auprès d'un petit nombre de familles de classes moyennes et supérieures : l'idée était de se situer au niveau des configurations familiales pour travailler au plus près, et jusque dans leurs divergences, les différents discours sur l'éducation dans chaque famille —discours qui sont à la fois rétrospectifs et structurants du point de vue des processus de socialisation. Dans chacune des familles interrogées, quatre entretiens séparés ont été réalisés, avec chacun des deux jumeaux et avec les parents².

¹Ce texte est issu d'un mémoire de maîtrise de sociologie, intitulé *Devenir sans pareil ? Construction et représentation de la différence dans la fratrie gémellaire*, réalisé en 1995 à l'Université Paris V sous la direction de François de Singly, que je remercie pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Thomas Bénatouïl et Anne Paillet pour leur lecture attentive du mémoire et de ce texte, ainsi que toute l'équipe des organisateurs du colloque “Famille et individualisation”.

² Suite à une phase d'entretiens exploratoires, quatre familles ont été interrogées : la famille Gozo [père professeur de sport en école primaire, puis vendeur ; mère laborantine, puis vendeuse ; Alexandre et Médéric, en Troisième] ; la famille Rigaud [père informaticien ; mère au foyer ; Mathieu et Nicolas, en Quatrième] ; la famille Philipeau [père ingénieur ; mère ingénieur ; Régis et Laurent, en Seconde] ; la famille Dorlé [père ingénieur ; mère traductrice ; Cyril et Damien, en Seconde]. Dans un cas (fratrie Gozo), il s'agit de “faux” jumeaux, et les fratries ne se limitent pas toujours aux jumeaux : nous ne traiterons pas ici des enjeux de ces types de variation. L'origine sociale (approchée

En fait, le “toutes choses égales par ailleurs” de la fratrie gémellaire vaut pour les individus qui composent la fratrie eux-mêmes : pourquoi et comment devenir "sans pareil" —pour reprendre l'expression par laquelle Michel Tournier [1975] qualifie les non-jumeaux— quand c'est l'idée même d'une différence dans la fratrie qui est problématique, dans son existence comme dans ses modalités ? La question de l'individualisation dans la famille se pose de manière exemplaire dans le cas des fratries gémellaires. En effet, dans le corpus d'entretiens et la littérature psychologique sur l'éducation des jumeaux apparaît systématiquement l'importance de la différenciation : si tous les enfants sont aujourd'hui censés “devenir eux-mêmes”, ce processus est présenté comme une nécessité absolue pour les membres des fratries gémellaires. Devenir “soi-même” signifie devenir “différent” (du co-jumeau) : le thème de l'individualisation prend la forme du thème de la différenciation, qui a émergé au cours de l'enquête comme un élément primordial du terrain.

Mais le point de vue sociologique est-il pertinent pour analyser un tel phénomène de construction de l'identité alors qu'il semble exclu par la nature même du terrain ? On tentera de montrer que tel est le cas en proposant un double déplacement par rapport à l'approche classique de la gémellité : à un *besoin de différence* de nature psychologique, l'analyse sociologique substitue une *norme de différenciation*, et à une sorte de *génération spontanée* de l'identité personnelle l'idée d'une *construction sociale* qui s'opère à partir de systèmes d'oppositions.

La différenciation comme norme psychologique

Une norme consensuelle

L'exigence de différenciation dans les fratries gémellaires a une histoire : avant d'être une norme psychologique, elle relevait d'une nécessité juridique visant à instaurer un aîné, et de ce fait un héritier, en cas de naissance multiple dans un régime préciputaire. Dès le douzième siècle, de nombreuses thèses de médecine portent sur la question du droit d'aînesse entre jumeaux. Au dix-huitième siècle, l'article "Jumeaux" de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert lui est presque exclusivement consacré. La norme de différenciation telle qu'elle apparaît aujourd'hui entraîne des modifications par rapport à cette exigence juridique ancienne. Il ne s'agit plus de résoudre le problème de la dévolution patrimoniale mais de garantir le bien-être psychologique des jumeaux, que seule pourrait assurer leur différenciation³. De plus, l'instauration de la différence ne doit pas

par la profession des grands-parents) ainsi que les derniers diplômes atteints sont plus élevés chez les parents Dorlé et Philipeau.

³Ces deux exigences ont pu coexister au XIXème siècle, comme le montrent les représentations différentes de la gémellité dans *Une ténébreuse affaire* (1841) de Balzac (logique d'héritage) et *La Petite Fadette* (1848) de Sand (logique de l'identité personnelle).

se traduire par une inégalité entre les deux membres de la fratrie : là où la différence juridique (reconstruire un aîné) se plaçait explicitement dans une logique hiérarchique (produire un héritier), la différenciation des deux jumeaux doit se faire dans l'égalité selon la norme psychologique (sans que l'un des deux prenne trop nettement ou trop systématiquement le pas sur l'autre).

Les rapprochements que nous avons effectués entre les entretiens avec les parents et la littérature de conseil⁴ font apparaître un véritable travail d'imposition d'une norme moderne de différenciation : les parents "doivent différencier" et "dé-gémelliser" les jumeaux, leur apprendre à "être différents", les jumeaux doivent "devenir des individus distincts". Le caractère consensuel de cette norme de différenciation est frappant : il n'y pas sur ce point de distribution de positions antagonistes dans le champ de la psychologie, ce qui est peut-être dû à l'omniprésence de René Zazzo comme gémellologue de référence. Cette exigence de différenciation vise à corriger une prétendue "tendance des parents" — considérer indistinctement les jumeaux comme un couple— et à permettre la constitution d'une identité "normale", celle des enfants "uniques"⁵. Cette norme de différenciation se traduit par des prescriptions très concrètes. Dans l'un des ouvrages les plus cités par les parents interrogés, *Le paradoxe des jumeaux*, René Zazzo [1984] consacre le dernier chapitre à une liste de conseils qui traduisent de manière pratique la norme de différenciation : "Ne donnez pas aux jumeaux des prénoms qui se jumellent entre eux (...). Ne les accoutrez pas de vêtements identiques. Évitez de leur donner le même jeu en double exemplaire (...). Quand vous parlez d'eux, évitez de dire "les jumeaux". Désignez-les par leurs prénoms respectifs...".

La référence à la psychologie ou aux psychologues, chercheurs ou professionnels, constitue un contexte toujours présent des discours des parents interrogés. Dans les entretiens sont apparues constamment trois sources d'imposition normative : la littérature psychologique —travaux universitaires, articles de journaux ou de magazines—, l'expertise de professionnels — psychologues consultés ou psychologues scolaires, instituteurs relayant la norme de séparation des jumeaux — ou le discours des pairs —parents de jumeaux, membres de la famille, réseau amical— reprenant eux aussi le discours de différenciation.

La diversité des sources de la norme de différenciation est un facteur important de l'efficacité de son imposition. La diffusion de la norme est particulièrement large, puisque le discours des

⁴On s'appuie ici plus particulièrement sur les ouvrages du psychologue René Zazzo [1960], [1984], ainsi que sur un certain nombre d'articles cités par les parents ou parus lors de l'année de l'enquête : "Dur, dur d'être parents de triplés", *Libération*, 4 novembre 1994, "Les jumeaux en question : tous les secrets d'un duo surprenant", *Parents*, Mars 1995, "Jumeaux, est-ce toujours le grand amour?", *Femme Actuelle*, 28 novembre 1994, "Une grande famille tout d'un coup", *Femme Actuelle*, 1994.

⁵On peut d'ailleurs interpréter certaines mesures de la loi sur la famille de 1994 comme la traduction politique de cette norme de différenciation. En effet, l'allongement du congé de maternité pour les mères de jumeaux, et le fait qu'il y ait désormais deux Allocations Pour Jeune Enfant, et non plus une, versées à la famille, vont dans le sens d'un passage de la fratrie gémellaire comme "enfant collectif" à un statut plus "individualisé".

professionnels touche même des familles qui n'auraient pas eu la possibilité ou le désir de consulter la littérature normative : au cas de Mme Dorlé qui évoque sa lecture de "la thèse de Zazzo", publiée aux Presses Universitaires de France [Zazzo, 1960], répond ainsi celui de Mme Gozo qui ne cite aucun texte normatif mais n'en a pas moins été très exposée à une norme de différenciation portée par un orthophoniste et une psychologue scolaire. De plus, une large couverture de l'espace social est assurée par les textes normatifs eux-mêmes, dans la mesure où les occurrences de la norme psychologique s'étagent du travail universitaire à l'article de journal ou de magazine, et à l'intérieur de cette dernière catégorie, du *Monde* à *Femme Actuelle*.

La force de cette logique normative provient donc de la coexistence d'une diffusion sociale élargie et d'une cible restreinte et très définie. Cette logique normative s'inscrit dans le mouvement général de l'évolution des normes sur les "affaires de famille" [Singly, 1993] [Schultheis, Luscher, 1987], et elle s'y inscrit d'autant mieux qu'elle concerne un groupe spécifique de parents.

Les rapports à la norme de différenciation

Cependant, la large diffusion de cette norme ne doit pas faire oublier que les modalités de son appropriation ne sont pas identiques dans toutes les familles. Ses prescriptions sont diversement acceptées ou respectées selon la position des familles dans l'espace social et selon la position des individus dans ces familles (parents ou enfants, père ou mère). L'analyse de cette norme d'individualisation ne saurait donc être complète sans une étude des différents *rapports à la norme* de ses destinataires⁶.

Une description mécaniste des relations entre la diffusion de la norme, l'adhésion à la norme et son respect montrerait la diffusion entraînant l'adhésion et cette dernière se traduisant par le respect. Nous avons tenté au contraire d'insister sur les discontinuités qui existent entre ces trois phénomènes et sur le caractère problématique de leur articulation, sans disqualifier des discours jugés à l'unique aune des pratiques effectives et sans non plus postuler une causalité linéaire des représentations aux pratiques. Nous avons pour ce faire construit, à partir de critères ayant émergé des entretiens eux-mêmes, deux opérateurs d'analyse : les *discours d'adhésion* à la norme psychologique et les *pratiques de respect* de cette même norme.

Au vu de la norme psychologique telle qu'elle apparaît dans les entretiens, un discours d'adhésion totale se caractérise par les trois points suivants : il existe des règles spécifiques à

⁶L'étude des rapports à la norme inclut celle des "rapports à l'enquêteur", dans la mesure où l'enquêteur peut apparaître comme un représentant de cette norme de différenciation. Les parents ont eu tendance à voir dans l'enquête un travail "en psychologie", et le type de questions posées (sur le "caractère", la différence...) ont pu renforcer cette impression. La situation d'entretien elle-même constituait donc un matériau d'étude des rapports à la norme des parents, et elle a été prise en compte comme telle.

l'éducation des jumeaux ; il est souhaitable de suivre ces règles à la lettre ; le discours des professionnels de la psychologie rencontrés n'est pas à remettre en cause. Aucune des familles interrogées n'exprime une adhésion totale sur ces critères, qui permettent en revanche de classer les discours familiaux sur un continuum d'adhésion, selon le nombre de critères acceptés et le caractère plus ou moins absolu de cette acceptation.

La prise en compte du respect est plus problématique ; en effet, l'analyse par entretiens ne permet d'approcher les pratiques qu'à travers un discours. De ce fait, il paraissait dangereux d'assimiler un discours tel que "on a toujours tout fait pour les différencier" à une pratique de différenciation. En revanche, certaines informations données en entretien sont "objectives", ou tout au moins portent sur les pratiques elles-mêmes et non sur des intentions ou des principes. Trois informations sont toujours données d'emblée par les parents comme constitutives de la relation gémellaire, et nous avons alors codé le respect de la norme psychologique à partir des pratiques qu'elles décrivaient : les deux frères sont-ils dans la même chambre, dans la même classe, ont-ils les mêmes vêtements et la même coupe de cheveux ?

La prise en compte d'une part des discours d'adhésion et d'autre part des pratiques de respect a fait apparaître les divergences existant entre ces deux registres, et l'analyse des rapports à la norme met en évidence l'opposition entre d'un côté la difficulté du respect d'une norme de différenciation pourtant vécue comme devant être suivie (familles Gozo et Rigaud) et de l'autre la facilité de la mise en oeuvre avec distance d'une norme familière et évidente (familles Philipeau et Dorlé).

- Les familles Gozo et Rigaud

Pour ces familles, les discours se rejoignent dans une adhésion à la légitimité de la norme psychologique. Pour Mme Gozo, la rencontre avec la norme s'est faite principalement par l'intermédiaire de professionnels, dont l'action n'est jamais remise en cause dans son discours, et qui ont représenté une "aide qui a arrangé les choses". L'adhésion à la norme est donc ici soumission au discours de ses représentants. Pour la famille Rigaud, le discours d'adhésion porte sur la norme psychologique sous toutes ses formes : lectures, professionnels, conseils de différenciation donnés par les amis ou la famille. L'affirmation selon laquelle il faut suivre des règles spécifiques pour l'éducation des jumeaux est très présente :

"Au fur et à mesure des difficultés, au moment de l'adolescence, j'ai épluché tout le rayon de la bibliothèque de mon quartier (...). Je voulais vérifier, voir si vraiment, est-ce que j'étais capable d'élever... exemplaire, être exemplaire et je voulais tout faire bien (...). Et tout ces livres ça m'a quand même beaucoup aidée... parce que d'avoir le regard d'autres, d'autres parents ou des gens de profession (...). Et on nous a dit "les jumeaux, il faut absolument les séparer"..."

Q : et vous étiez d'accord avec ça ou...

Mme Rigaud : eh bien, j'avais beaucoup lu sur le sujet, je m'étais beaucoup renseignée, *a priori* je voyais pas la nécessité... mais bon, fort de tout ce que j'avais lu et ce qu'on me disait, bon..."

De plus, on voit bien dans ce dernier extrait que le bien fondé de ces règles est affirmé malgré un "*a priori*" personnel. Pour Mme Rigaud en effet, le couple est l'état de nature de la fratrie gémellaire : "S'ils sont deux, pourquoi vouloir absolument les séparer ? Si la nature les a mis comme ça, s'ils sont deux, pourquoi vouloir absolument que non ?". En ce sens, elle se fait donc violence pour tenter d'appliquer les prescriptions de la norme de différenciation plutôt que de remettre en cause la norme comme prescription légitime. En témoigne la culpabilité qu'elle exprime dans tout l'entretien quant à son non-respect relatif de la norme, qu'elle décrit comme une "erreur" commise par elle dans l'éducation de ses enfants.

En effet, si l'adhésion à la norme est importante dans les familles Gozo et Rigaud, elle ne se traduit pourtant pas par un respect des prescriptions normatives, et ces deux familles sont celles qui en pratique individualisent le moins les jumeaux. Dans ces deux cas, l'adhésion à la norme est "plus forte" que son respect. Plusieurs mécanismes sociaux permettent d'expliquer une telle divergence, qui ne doit pas être considérée comme une simple contradiction. Tout d'abord, le respect de la norme psychologique suppose une certaine capacité économique : il faut par exemple disposer de deux chambres pour vraiment séparer les jumeaux. D'une manière générale, la "dé-gémellisation" prescrite apparaît comme économiquement plus coûteuse que les pratiques de couple — elle entraîne par exemple un coût en temps et en recherche d'informations (multiplier par deux le temps d'achat des vêtements au lieu de les acheter en double, se renseigner sur deux endroits pour partir en vacances), et un coût directement financier (ne pas acheter "en double" c'est s'interdire de profiter deux fois du prix le plus bas, par exemple). La contrainte budgétaire peut donc jouer contre le respect, même si le discours d'adhésion est fort.

Mais on peut aussi expliquer la divergence entre respect et adhésion en prenant en compte la complexité d'un système normatif qui ne se réduit pas à la norme gémellaire. L'analyse des entretiens des familles Rigaud et Gozo révèle le conflit entre deux types de normes psychologiques : la norme psychologique "gémellaire", qui incite les parents à construire de la différence, et la norme psychologique "générale", qui insiste sur le danger d'instaurer une inégalité au sein de la fratrie en "faisant des préférences". La tension résulte alors du fait qu'il est, logiquement et pratiquement, difficile de concilier égalité et différence, qu'il est ardu de traiter ses deux enfants de la même façon tout en les construisant différemment. Cette tension est particulièrement perceptible dans le discours de Mme Rigaud. C'est la peur de "la jalousie" entre ses enfants, c'est-à-dire de la traduction d'une préférence de sa part, qui est invoquée pour expliquer l'échec de ses tentatives de différenciation : "C'était l'époque aussi où j'essayais de... les différencier (...). Tout ça c'est difficile, c'est difficile à gérer, on se dit toujours "est-ce que je cède dans leur sens, est ce que je mets un veto et je dis c'est comme ça et c'est pas autrement, est-ce que on peut pas créer une jalousie ?" ; c'est difficile (...). Mais bon, on a toujours tout fait pareil. On n'a jamais fait de... on n'a pas séparé... On a toujours tout fait pareil en fait. Comme ça posait déjà des problèmes quand ils étaient petits, l'eau du bain, le nombre de

gâteaux pour manger... les quartiers de clémentines, alors c'est pas évident. Finalement, on n'a jamais fait de différences, jamais".

Faire de la différence, sans faire de différences... Interne au champ psychologique lui-même, la contradiction entre égalité et différence laisse donc Mme Rigaud au centre d'une alternative dont les termes paraissent s'exclure l'un l'autre. L'alternative est résolue par un primat donné à la norme psychologique générale d'égalité, mais cette conciliation ne se fait pas sans difficulté. Dans la mesure où dans tout l'entretien Mme Rigaud affirme sa "bonne volonté" (voire sa soumission) par rapport aux normes psychologiques d'éducation, le fait qu'il y ait contradiction lui pose particulièrement problème.

Cette coexistence de contextes normatifs susceptibles d'être contradictoires rejoint un paradoxe déjà mis en lumière au sein de la famille contemporaine : la tension entre la norme de l'attention personnelle et celle de l'égalité de principe de la fratrie [Singly, 1996]. Le problème est encore plus sensible dans le cas des jumeaux : l'identitaire nécessite la différence, et l'égalité stricte implique l'identique.

- Les familles Dorlé et Philipeau

Contrairement aux familles Rigaud et Gozo, le respect de la norme est plus fort que l'adhésion à la norme dans les entretiens de ces familles. Au discours d'observance des familles Rigaud et Gozo s'oppose en effet tout d'abord un discours de distance par rapport à la norme : "la maîtresse avait une position complètement carrée sur le fait des jumeaux, il fallait pas qu'ils soient dans la même classe (...). A ce moment là on a décidé que tant que ça posait pas de problèmes, tant que il n'y en avait pas un qui prenait le pas sur l'autre, et, si ils manifestaient pas le désir contraire, on les laisseraient dans la même classe" (M. Philipeau). La norme psychologique ne doit donc pas être "bêtement" appliquée, c'est la décision parentale qui juge du caractère judicieux ou non de son application. La norme est mise à distance comme quelque chose de "carré" ; en ce sens, elle est loin d'être indispensable à une bonne éducation. À Mme Rigaud qui dit avoir lu tous les livres, "tout ce qu'il y avait à la bibliothèque", s'opposent donc les deux familles Philipeau et Dorlé, qui soit n'ont "pas lu en entier" Zazzo, soit trouvent "qu'il n'y a pas grand chose" dans ses ouvrages. Pourtant, le respect objectif de la norme est patent dans ces familles, et il est à chaque fois justifié par la nécessité d'une différenciation entre les jumeaux. Si l'assurance parentale des Philipeau et des Dorlé peut sembler prendre de haut les prescriptions psychologiques, c'est parce que leur contenu est en fait tellement intériorisé qu'il est restitué sous la forme d'un discours personnel : ce n'est pas "la norme" qui est respectée, mais la nécessité totalement réappropriée —et ce avec beaucoup de "naturel"— d'une différenciation entre les jumeaux. Ainsi s'explique le paradoxe d'une adhésion à la norme faible et d'un respect fort.

Les rapports à la norme sont donc informés par la position dans l'espace social, et la "consommation" de psychologie [Castel, 1981] [Singly, 1993] prend bien les traits d'une "consommation culturelle" [Bourdieu, 1979], avec d'un côté le sérieux et la bonne volonté, et de l'autre une combinaison paradoxale entre distance et familiarité. En même temps, les divisions entre les milieux sociaux ne jouent pas seulement au niveau de l'adhésion. L'étude du respect de la norme fait apparaître une adéquation plus grande entre les prescriptions psychologiques et les processus de socialisation gémellaire dans les deux familles les plus dotées en capitaux culturels du corpus. On pourrait bien sûr supposer une application *ex post* de la norme "meilleure" chez les classes supérieures parce qu'elles la "comprennent" mieux, ou parce qu'elles ont plus de moyens pour la mettre en oeuvre —ressources économiques ou dispositions sociales—. Mais il s'agit plus probablement d'une coïncidence *ex ante* entre les valeurs portées par la norme (l'idée d'une identité dans la distinction) et les valeurs de ces familles, que manifeste d'ailleurs le registre de la connivence utilisé par les producteurs de normes dans la littérature normative destinée à un public cultivé, par opposition au ton prescriptif et autoritaire des autres publications. L' "évidence" et le caractère "naturel" de la différence entre les deux jumeaux est bien une caractéristique du discours des familles Dorlé et Philipeau, qui s'oppose au caractère "naturel" du couple gémellaire et de la ressemblance chez les autres parents. De plus, il apparaît dans les entretiens menés avec les parents les plus diplômés qu'ils rapportent toujours le discours de couple et de ressemblance à des individus de situation sociale inférieure. Les volontés de fusion sont attribuées à une gardienne d'école primaire par Mme Philipeau ("elle ne voulait pas faire la différence...") ou à une fille au pair par Mme Dorlé : "On n'élève plus les jumeaux comme on les élevait au siècle dernier, comme des bêtes de foire. C'est plus du tout la même chose, et ce que Tournier décrit c'est un excès. Ceci dit j'ai rencontré des jumeaux dans ce style. D'une vingtaine d'années, des jumelles... j'ai eu une fille au pair jumelle qui était tout à fait style Tournier" (Mme Dorlé). La valorisation de la différenciation participe alors également de stratégies de distinction, constituant l'individualisation en capital et excluant les discours de couple ou de ressemblance de la "modernité" ⁷.

Cependant, les stratégies scolaires, par exemple, brisent une opposition qui aurait été un peu facile à tracer entre discours et pratiques de fusion des familles relativement les moins dotées en capital culturel —considérer la fratrie gémellaire comme un couple— et discours et pratiques d'autonomie des autres familles —privilégier la construction de deux individualités distinctes. Pour la famille Philipeau, la différence n'est en effet pas bienvenue lorsqu'elle concerne de forts enjeux sociaux, pour lesquels les parents recherchent une capitalisation égale pour les deux enfants : être dans la même "bonne" classe (constituée des "bons élèves" ayant choisi "les bonnes

⁷Ce qui bien évidemment pose la question, pour le sociologue, des effets d'une définition trop stricte de la "modernité" en termes d' "individualisation". Peut-on vraiment suivre Mme Dorlé quand elle relègue "au siècle dernier" ceux qui n'adhèrent pas à la norme d'individualisation ou qui ne la respectent pas ?

options”), par exemple, même si le respect de la norme psychologique impliquerait la séparation. L'égalité reprend alors ses droits par rapport à l'idéal de différenciation dont M. Philipeau est peut-être le plus fervent représentant dans tout le corpus. La cohérence formelle de son discours voudrait qu'il se félicite du fait que ses fils aient choisi, en Seconde, des options différentes et qu'ils soient donc séparés. Ce n'est pourtant pas le cas : "donc ils ont été séparés : alors moi, je n'en suis pas tout à fait heureux (...) il y en a un qui va quand même avoir un avantage sur l'autre : d'abord parce qu'il est dans une meilleure classe... alors, vous allez me dire, s'ils étaient tous les deux dans la plus mauvaise, ce serait un peu dommage...". L'égalité —par le haut— qui est recherchée, au détriment de la différence, c'est l'égalité par rapport à la capitalisation de l'héritage scolaire. Pour pouvoir affirmer la différenciation sans perdre le profit apporté par des signes distinctifs qui sont en nombre limité quand ils ne sont pas uniques, les parents Philipeau sont amenés à distinguer entre deux types de différences. Dans leur discours apparaissent d'abord des différences que l'on pourrait qualifier de "neutres", et qui résultent d'un processus de différenciation poussé : "C'est-à-dire que finalement on a essayé de les différencier. On a marqué le fait qu'ils avaient tous les deux une couleur préférentielle qui n'était pas la même... Il y en a un qui "aimait" le bleu, l'autre le rouge". En revanche, la différence n'a pas été recherchée sur des domaines présentant un enjeu fort en termes d'accumulation de capital social, culturel, ou scolaire. Ils ont tous les deux "été poussés" à faire une filière scientifique, à faire du piano, à devenir "le même type d'enfant" : "gentils, serviables, tournés vers les autres, travaillant très bien". La différenciation, même lorsqu'elle est affirmée comme une priorité, ne se fait qu'à l'intérieur des contraintes d'identité —au deux sens du terme ici— propres à un groupe social.

Devenir “sans pareil” : les contenus de la différence

La différenciation apparaît donc comme une norme efficace dans la mesure où elle donne lieu à un travail d'imposition important, qui produit toutefois des effets différents selon la position sociale de ses destinataires. Mais quelles sont les modalités concrètes de l'instauration d'une différence dans la fratrie gémellaire, quels que soient par ailleurs les rapports à la norme de différenciation des parents ? Comment "l'identitaire" se construit-il à partir de "l'identique" ?

Les contenus de la différence entre les jumeaux ont été approchés à partir de deux types d'indicateurs : les qualificatifs employés par les parents, ou par les jumeaux, pour décrire les différences entre les deux jumeaux, et la différence dans les attitudes des jumeaux lors de la situation sociale que constitue l'entretien (présentation de soi, gestion de la situation d'entretien). Il s'agissait de travailler à la fois sur les catégories indigènes de description de la différence et sur les signes ou témoignages d'une intériorisation de ces catégories. Il est apparu que les contenus de la différence entre les deux jumeaux s'organisaient en systèmes d'oppositions autour de l'âge social, du rapport au scolaire et du genre.

L'âge social : reconstruire un aîné ?

Si les deux jumeaux ont bien le même âge, l'examen des contenus de la différence fait apparaître la présence d'une différence en termes d' "âge social" [Bozon, 1990]. Il en existe deux manifestations dans les entretiens. La première est générale et s'organise explicitement autour de l'idée de maturité. Mathieu Rigaud est dit "plus mûr, plus fort" que son frère. Quant à Médéric Gozo, il s'attribue une plus grande maturité, avis partagé selon lui par ses parents : "Par exemple moi (...) j'aime bien voir les filles, tout ça, lui [Alexandre] il s'en fiche. Il préfère attendre qu'il est... qu'il soit plus âgé (...). Il est encore un peu plus gamin disons... il manque de maturité encore (...). Mes parents me disent souvent devant lui qu'il est moins mature que moi...". La "présentation de soi" de Médéric se construit donc autour d'une double valorisation, celle de la masculinité et celle de la maturité. De fait, d'après sa mère, Médéric sort beaucoup plus que son frère, rentre beaucoup plus tard le soir. Alexandre, au contraire, sort très peu, "reste des journées entières en pyjama à la maison", "à jouer avec les chats" —comme un "enfant". L'âge social existe donc indépendamment de l'âge biologique⁸, il se détermine par des critères spécifiques —ici les relations aux "filles", le goût pour les sorties, l'indépendance— et il s'exprime par un vocabulaire propre —la "maturité". De plus, l'opposition entre les deux frères se manifeste aussi dans leur gestion différente de la situation d'entretien, Médéric tutoyant sans aucune gêne l'enquêtrice (âgée de 22 ans à la date de l'enquête), Alexandre la vouvoyant en l'appelant "Madame". Par rapport à la double distance (en âge et en genre) entre enquêtrice et enquêté, l'assurance supérieure dont fait donc preuve Médéric témoigne de cette "maturité" qu'on lui a attribuée et qu'il s'attribue.

Plus généralement, la "maturité" s'inscrit dans une opposition typique entre "cadet" et "aîné" qui apparaît dans les qualifications de la différence. Pourtant, une telle distinction au sein de la fratrie gémellaire est à chaque fois explicitement refusée par les parents, qui suivent en cela les prescriptions de la norme psychologique gémellaire. Or, si l'on recense les qualificatifs employés pour décrire les deux jumeaux, celui qui est désigné comme "plus mûr" cumule également les caractéristiques traditionnellement attribuées à l' "aîné" —telles qu'elles apparaissent dans la littérature ou dans les travaux sociologiques portant sur aînés et cadets, sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire une base de comparaison aux discours obtenus dans les entretiens ([Soriano, 1968], [Segalen, Ravis-Giordani, 1994], [Gotman, 1992]). Sur ces mêmes critères, l'autre membre de la fratrie est décrit avec des termes employés pour désigner les cadets⁹. On peut donner ici l'exemple de la famille Rigaud, où l'opposition d'âge social structure

⁸Qui plus est, les différences d'âge social peuvent être tout autant intériorisées, et tout aussi "réelles", que les différences d'âge biologique, comme on le voit par exemple dans cet entretien exploratoire avec Vincent : "et mon petit frère je sais que (...) "mon petit frère"...[il rit], Manu quoi [son frère jumeau]".

⁹Les représentations du cadet s'organisent autour de deux pôles : d'une part, une vivacité, une rapidité plus grande, corrélatives à une faiblesse physique souvent plus importante. D'autre part, une position initialement déviante par

particulièrement les discours sur la différence dans la fratrie. Mathieu Rigaud est dit “plus fort”, et “plus mûr” que son frère Nicolas. Il est "plus calme, plus posé, plus modérateur", quant à Nicolas, il est "taquin, rapide, feu-follet, Zébulon". Mathieu Rigaud réunit donc bien, dans le discours de sa mère, les attributs classiques de l'aîné, Nicolas ceux du cadet.

Le rapport au scolaire

Le rapport au scolaire constitue un deuxième type d'opposition structurant la différence dans la fratrie, ce qui témoigne de la place de l'école dans la définition de l'identité adolescente pour les familles contemporaines. Cette opposition se manifeste dans toutes les familles sur un mode bien particulier : d'un côté les "facilités", le "don", la "vivacité d'esprit", de l'autre l'élève "laborieux", "sérieux" et "travailleur", mais "moins doué". En ce sens, ce n'est pas seulement un simple niveau scolaire qui est en jeu dans ces catégories, mais bien un *rapport au scolaire*, qui engage une opposition entre le “labour” et la “grâce” ou le “don” [Bourdieu, Passeron, 1964]. Dans la famille Rigaud, le niveau scolaire des deux enfants est décrit comme tout à fait équivalent (“Donc on a fait leurs courbes [*les moyennes scolaires de l'année*] et leurs courbes disparaissaient [*l'une sous l'autre*]; sur toutes les matières c'était exactement pareil”). Et pourtant, Mathieu "a besoin de plus travailler", "il lui faut plus d'efforts pour le même résultat", il n'a "pas la même facilité de travailler" (Mme Rigaud). Il est "plus laborieux", "il a besoin de plus de travail" (M. Rigaud). En revanche, Nicolas est "plus rapide", "il comprend tout de suite alors il faut que ça aille vite" (Mme Rigaud), "il a plus de facilités" (M. Rigaud).

Alexandre Gozo, que sa mère définit comme plus “laborieux” que son frère, se décrit lui-même comme "un élève sérieux", "travailleur", qui a des problèmes en classe et qui "y arrive quand c'est du par-coeur, du cours, de la mémoire". Pourtant, l'année de l'enquête, Alexandre a été “meilleur en classe” que Médéric, et a fait une année scolaire tout à fait "correcte". Il garde cependant un discours d'élève sérieux, mais en difficulté : " En cours, j'essaie de suivre, j'essaie de prendre des notes, (...) j'arrête pas de travailler, mais pouf, à l'interro...".

Dans la famille Dorlé, l'opposition se structure autour du "don" et de l'image de "l'intellectuel" : Damien est "moins doué" alors que Cyril est "plus réfléchi", "plus intellectuel". Ici, le codage du rapport au scolaire et la "réalité" du niveau vont dans le même sens. C'est Damien qui est défini comme "moins doué", mais c'est aussi pour lui que le problème du passage en classe de Première se pose. Cependant, son niveau en classe est loin d'être "catastrophique", comme le dit son père en citant des moyennes à l'appui. Mais Damien n'en envisage pas moins le passage de l'enseignement général à l'enseignement professionnel, ce qu'il présente comme une issue honteuse —elle l'est certainement pour sa famille— mais nécessaire. Le décalage qui

rapport aux normes sociales dominantes. En regard, l'aîné est plus fort et plus solide, ainsi que plus soumis à ces normes.

intervient entre le niveau scolaire réel et le caractère radical de la solution envisagée amène donc à penser qu'il pourrait s'agir ici moins d'une réponse à un niveau scolaire donné que de l'intériorisation d'une certaine vision de soi par rapport à l'école, en opposition aux "facilités" de son frère.

Le "même genre d'enfants" ?

De la même manière qu'à l'absence de différence d'âge biologique peut se substituer une opposition en termes d'âge social, que le rapport au scolaire peut être construit comme différent y compris en cas de niveau scolaire équivalent, l'identité de sexe dans la fratrie n'empêche pas la reconstruction implicite d'une différence en termes de genre. Ainsi, dans le cas des frères Gozo, on peut rappeler la revendication de masculinité de Médéric, le fait qu'il sorte plus que son frère (qui préfère "rester à la maison"), et le goût d'Alexandre pour la lecture. Les oppositions de genre structurent tous les entretiens du corpus, sans exception. La correspondance entre les qualificatifs recueillis en entretien et les stéréotypes de genre s'est révélée particulièrement étroite : les termes mêmes employés pour définir la différence entre les deux jumeaux sont identiques à ceux recueillis lors d'une enquête recensant les stéréotypes masculins et féminins en usage au collège [Felouzis, 1990]¹⁰. Ainsi, dans la famille Rigaud par exemple, Mathieu est-il "sensible aux besoins des autres", "calme", "obéissant" (il aide plus volontiers aux tâches ménagères quand on lui demande), "sensible", alors que Nicolas montre une faible attention aux autres, n'aime pas les tâches ménagères, est "actif" et "excité". Dans la famille Dorlé, Damien est décrit comme "sensible aux besoins des autres" et "timide", Cyril comme "sûr de lui", "dominateur" et "direct"¹¹.

Ce dernier système d'opposition est présent dans tout le corpus, même si son importance varie d'une famille à l'autre. Sa spécificité tient à son caractère implicite. Quand les parents ou les enfants parlent de maturité, ils parlent bien d'âge social ; le rapport au scolaire fait partie du niveau scolaire. En revanche, les oppositions en termes de genre ne sont pas explicitées : elles prennent la forme de qualificatifs qui ne sont pas forcément perçus comme féminins ou masculins, elles se manifestent par des attitudes ou des pratiques qui sont présentées comme "neutres". Ainsi Alexandre revient-il souvent, au cours de l'entretien, sur l'organisation de la chambre qu'il partage avec Médéric, et notamment sur le fait qu'il est celui qui range leur chambre commune, même s'il ne fait parfois que regrouper ce qui appartient à Médéric et qui

¹⁰Cette étude s'est révélée d'une grande utilité dans la mesure où elle concerne une classe d'âge proche des jumeaux interrogés. De plus, elle s'organise directement autour d'adjectifs, et facilite de ce fait la comparaison terme à terme.

¹¹Les termes entre guillemets sont ceux qui sont présents à la fois dans le corpus d'entretiens (directement ou sous une forme très proche) et dans le tableau des stéréotypes féminins et masculins construit par Georges Felouzis [1990] et cité *in* [Baudelot, Establet, 1992, p. 75]. Je laisse au lecteur le soin de retrouver le genre de chacun des stéréotypes, ce qui est loin d'être difficile.

"traîne dans son coin" : "Médé il laissait tout traîner (...). Moi quand c'est en désordre ça m'étouffe, quoi. Quand c'est un peu rangé on respire un peu". On a donc ici l'évocation d'une pratique de rangement qui n'est pas présentée comme féminine, mais que l'on pourrait coder comme telle : l'idée que range celui, ou plutôt celle, que le désordre dérange [Kaufmann, 1992].

L'âge social, le rapport à l'école, et le genre organisent et structurent donc les contenus de la différence dans les fratries étudiées¹². Ces typifications sociales ont pu ici jouer à la fois comme des schèmes sous-tendant les discours sur la différence dans la fratrie *et* comme des attentes sociales intériorisées lors du processus de socialisation [Berger, Luckmann, 1986]. Toutes choses ne sont donc pas égales par ailleurs : le "milieu familial", censé être une base commune à partir de laquelle les jumeaux ne peuvent se différencier que psychologiquement, est en fait un lieu où se construisent des différences *sociales* autour de systèmes d'opposition qui transcendent à la fois la personne et la famille¹³.

La différenciation est une norme centrale, bien que plus ou moins respectée, de l'éducation des jumeaux. On pourrait penser que les différences construites au son de cette norme ne peuvent être que "personnelles". Pourtant, l'examen des contenus de la différence au sein d'un petit nombre de fratries gémellaires fait apparaître une mobilisation systématique, bien qu'implicite, de polarités statutaires de l'identité. Ainsi, malgré l'exigence d'identité personnelle bien présente dans les entretiens, les contenus de la différence entre les jumeaux semblent toujours autant marqués par des jalons statutaires de l'identité¹⁴. Il est donc d'autant plus pertinent de continuer à étudier l'aspect statutaire de l'identité, même dans un contexte normatif fort d'individualisation, qu'il se révèle central sur un terrain qui *a priori* semblait l'exclure.

Bibliographie

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Allez les filles!*, Seuil, Paris, 1992

¹² On pourrait ajouter que l'âge social et le genre sont plus centraux dans les contenus de la différence entre les deux membres des fratries Gozo et Rigaud que dans les discours des autres familles, comme si cela témoignait d'une importance plus grande de ce type de marqueurs sociaux de l'identité pour ces familles (moins dotées en capital culturel). L'enquête ne nous permet pas d'aller plus loin sur ce point.

¹³ "On a aussi trop souvent tendance (...) à penser que le social se réduit à des différences de groupes ou de classes d'individus (...) [Mais] des différences "cognitives", "psychiques" et "comportementales" entre deux individus singuliers, issus du "même" milieu social (ou mieux, de la même famille) sont encore des différences sociales, au sens où elles ont été socialement engendrées dans des relations sociales, des expériences sociales (socialisatrices)" [Lahire, 1998, p.232]. Ce passage fait d'ailleurs suite à une citation de Pierre Naville sur les jumeaux.

¹⁴ "Si l'exaltation du soi personnel et authentique dévalue les rôles, les places, les statuts dans l'ordre des représentations, dans l'ordre des pratiques, elle se combine avec la logique positionnelle et statutaire" [Singly, 1996, p. 19]

- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1986 (1966)
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers*, Minuit, Paris, 1985 (1964)
- BOURDIEU Pierre, *La Distinction, Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979
- BOZON Michel, "Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie", *Population*, n°2, 1990, pp.327-360
- CASTEL Robert, *La Gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Minuit, Paris, 1981
- FELOUZIS Georges, *Filles et garçons au collège. Comportements, dispositions et réussite scolaire en Sixième et Cinquième*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Provence, 1990
- GOTMAN Anne, "Les cadets de leurs soucis. Positions de cadets et pratiques de dilapidation", *Ethnologie française*, n°2, 1992, pp. 126-134
- KAUFMANN Jean-Claude, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan, Paris, 1992
- LAHIRE Bernard, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris, 1998
- SCHULTHEIS Franz, LUSCHER Kurt, "Familles et savoirs", *L'Année Sociologique*, n°37, 1987
- SEGALEN Martine, RAVIS-GIORDANI Georges (dir.), *Les cadets*, CNRS, Paris, 1994
- SINGLY François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris, 1993
- SINGLY François de, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 1996
- SORIANO Marc, *Les contes de Perrault, culture savante et traditions populaires*, Gallimard, Paris, 1968
- TOURNIER Michel, *Les météores*, Gallimard, Paris, 1975
- ZAZZO René, *Les jumeaux : le couple et la personne*, P.U.F, Paris, 1960
- ZAZZO René, *Le paradoxe des jumeaux*, Stock/Laurence Pernoud, Paris, 1984